



SOCIÉTÉ
PHILANTHROPIQUE

Association depuis 1780

Rapport d'activité **2024**





Le Collectif Pessoa s'affiche

Créé voilà cinq ans au sein de l'EANM Les Bordes (Evry-91), le Collectif Pessoa a été deux fois à l'honneur en 2024. D'abord lors de l'exposition «*Sous le chapeau*» organisée par le collectif en avril à la Micro-Folie, haut lieu culturel d'Evry-Courcouronnes. Puis en septembre, lors du salon des Artistes du Hurepoix de Sainte-Geneviève-des-Bois (91). Les artistes et Lécio Ferreira, leur éducateur et guide artistique, ont reçu alors le prix de la Création artistique grands formats. Le Collectif Pessoa regroupe une vingtaine de personnes accompagnées qui produisent ensemble des œuvres, des tableaux inspirants, colorés et porteurs de messages en faveur du vivre-ensemble.

L'EANM Les Bordes est un accueil de jour de 22 places pour personnes adultes présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles psychiques stabilisés.



Œuvre du Collectif Pessoa.

Sommaire

Introduction

Les chiffres clefs de la Société Philanthropique	02
Le mot du président	03

Une année à la société philanthropique

Projet associatif: Cap sur 2028	04
Plan d'action 2024-2028: des projets à foison	06
Les Papillons Blancs de l'Essonne: une intégration réussie	08
À quoi servent les pôles d'activité ?	09
Brèves	10

Chiffres & bilans

Le mot du directeur général	15
Les ressources humaines	16
Le rapport financier 2024	20

Au phil des pôles d'activité

PÔLE FEMMES-ENFANTS	
Un pôle en devenir	24
PÔLE PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES DU 93	
Une dynamique enclenchée	26
PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ	
Le cap sur la qualité	28
PÔLE PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES DU 95	
De projets en projets	30
PÔLE HANDICAP MOTEUR	
Une année sous le signe de l'évaluation	32
PÔLE PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES DU 91	
Un acteur majeur du handicap	34
HÔPITAL GOÛIN	
L'Hôpital Goûin poursuit sa transformation	36

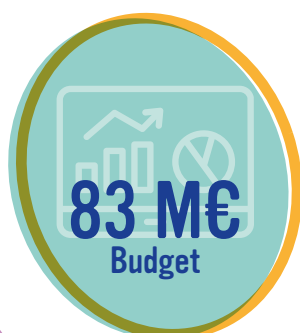
Assemblée générale 2025

Les résolutions de l'Assemblée générale	38
--	-----------

Les chiffres clés

de la Société Philanthropique

2021



+14%

+9%

+23%

+18%

2022-2023

Intégration 2024 du Pôle Handicap
Serge Dassault (PHSD)



+27%

+25%

+26%

+33%

2024

Intégration des Papillons Blancs
de l'Essonne (PBE)



Chers membres de la Société Philanthropique,

Les transformations à l'œuvre au sein de votre association se sont accélérées depuis deux ans avec l'intégration du Pôle Handicap Serge Dassault et celle des Papillons Blancs de l'Essonne. C'est pourquoi il faut, encore plus que d'habitude, se pénétrer de ce qui fait notre raison d'être. Tout en nous adaptant sans cesse, nous devons rester fidèles à l'esprit et aux valeurs fondatrices de notre association.

La Société Philanthropique est une œuvre d'humanité, non confessionnelle, ouverte à tous. Créée en 1780, reconnue d'utilité publique depuis 1839, elle est ancrée dans le temps long et s'efforce depuis toujours d'apporter des solutions nouvelles aux besoins de ses contemporains les plus vulnérables.

La Société Philanthropique est une association d'action sociale, médico-sociale et sanitaire qui intervient auprès de quatre publics principaux : les personnes handicapées, les femmes en difficulté, les personnes âgées et les enfants à protéger.

Elle accueille, soigne, éduque, protège, administre, héberge des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées dans des lieux adaptés, bien entretenus, modernes et chaleureux.

La Société Philanthropique poursuit l'idéal transmis par ses fondateurs et en perpétue aujourd'hui les valeurs. Grâce à sa conviction d'être collectivement au service d'une même cause, par sa capacité à s'adapter aux



évolutions sociétales et aux exigences des administrations de tutelle tout en conservant sa liberté d'innover, son exigence de qualité et de compétences dans les services rendus et son insertion dans l'environnement.

Elle est aujourd'hui confrontée au défi majeur de la baisse d'attractivité de ses métiers dans les choix professionnels des jeunes générations. Les responsables de nos établissements font face à une crise du recrutement sans précédent.

C'est le grand enjeu des années à venir. C'est l'axe majeur de la politique de ressources humaines que nous avons mis au centre de notre Projet Associatif 2028. C'est notre engagement fort de rechercher partout à améliorer les conditions de travail en veillant du mieux possible au bien-être physique et psychologique des salariés. Notre engagement séculaire au service des plus vulnérables en dépend peut-être plus que jamais.

Louis de Montferrand

Une année à la Société Philant

Projet associatif: Cap sur 2028

Tous les quatre ans, la Société Philanthropique conçoit un nouveau projet associatif. En juin 2024, les membres de l'association ont adopté un nouveau projet qui va courir de 2024 à 2028 et dont les grandes orientations avaient été approuvées en mars par le comité d'administration réuni en séminaire.

Les grands enjeux de ce nouveau projet associatif sont au nombre de cinq, auxquels s'ajoute une thématique transverse. Le projet associatif a ensuite été décliné dans un plan d'action (voir pages 6 et 7).



Assemblée
Générale 2024.

1. Réaffirmer la pluralité des publics, des métiers et des territoires de l'association

- Rééquilibrer les territoires et les publics en objectivant davantage les critères de développement.
- Améliorer la réactivité à la réponse aux différents projets de développement et projets de gré à gré.

EXEMPLE D'ACTION → Créer une grille d'aide à la décision listant les critères utiles pour analyser les projets de développement et décider d'y donner suite ou non.

2.

Promouvoir un accompagnement bienveillant et bientraitant étayé par une politique Qualité associative

- Réaffirmer le principe de libre choix de la personne accompagnée.
- Structurer et formaliser une politique Qualité associative.
- Participer aux politiques d'inclusion.
- Poursuivre le travail engagé sur la fluidité des parcours.

EXEMPLE D'ACTION → Élaborer une charte de l'accompagnement associative.

3.

Favoriser l'engagement et la satisfaction des professionnels

- Poursuivre l'amélioration des conditions de travail en veillant du mieux possible au bien-être physique et psychologique des salariés.
- Répondre au défi de pénurie de personnel qualifié, de recrutement et de turnover.

EXEMPLE D'ACTION → Formaliser un accord temps de travail au niveau associatif.

Philanthropique

Louis de Montferrand

Président de l'association

4.

Poursuivre le développement des pôles

- Accompagner un plus grand nombre de personnes vulnérables.
- Augmenter la diversité des solutions proposées.

EXEMPLE D'ACTION → Développer les échanges d'expérience avec d'autres associations sur des projets innovants sur nos champs prioritaires.

5.

Renforcer la notoriété de l'association

- Être identifié et reconnu comme un acteur et partenaire fiable et de qualité dans le secteur médico-social/sanitaire.
- Améliorer la marque employeur de l'association en interne et en externe.
- Développer notre réseau dans l'écosystème médico-social/sanitaire et développer le partage de bonnes pratiques en interne et en externe.

EXEMPLE D'ACTION → Organiser de manière structurée et priorisée les rencontres à mener avec les partenaires publics dans les mois et années à venir.

Thématique transverse

La Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

- Établir une gouvernance globale du sujet RSE.
- Définir un plan d'action sur l'axe environnemental afin de réduire les émissions de GES.
- Communiquer en interne et en externe et s'inspirer de l'externe pour innover et avancer sur le sujet.

EXEMPLE D'ACTION → Intégrer la dimension RSE dans les projets d'établissements. ●

Le premier Projet associatif de la Société Philanthropique a été lancé en 2007. Les suivants en 2016 et en 2020. C'est la quatrième version de notre Projet associatif qui a été approuvée en assemblée générale pour une durée de quatre ans. La conception de document stratégique est un processus collectif qui rassemble des administrateurs, des directeurs et des professionnels de l'association autour de thématiques étudiées au sein de groupes de travail qui se réunissent durant plusieurs mois. Le conseil d'administration valide ces propositions et les présente à l'approbation de l'assemblée générale rassemblant tous les membres de l'association. Ce Projet associatif est l'un des deux documents les plus importants de l'association, le premier étant les « Statuts de l'Association¹ » qui constituent son acte de naissance. Ils décrivent le but de l'association et ses règles de fonctionnement. Le second est donc le Projet associatif. Ce document vivant rappelle les grandes valeurs issues des traditions de l'association et fixe ses grands objectifs pour plusieurs années. Il oriente les efforts de tous, salariés et bénévoles, au service des personnes accueillies ou accompagnées au sein des établissements. Ce que je retiens des premiers Projets associatifs depuis 2007, c'est l'affirmation que notre stratégie de développement doit être fondée sur notre histoire et sur nos savoir-faire, au service de personnes rendues vulnérables par le grand âge, par le handicap ou par la précarité sociale, et sur des territoires où nous avons déjà une implantation forte.

1. Les statuts sont complétés par le règlement intérieur qui donne plus d'indications sur ce que doit être le fonctionnement de l'association.

Plan d'action 2024-2028 : des projets à foison

Déclinaison des grands enjeux du projet associatif 2024-2028, le plan d'action va être, durant quatre ans, le guide des équipes opérationnelles, tant à la direction générale que dans les établissements. Concrètement, chacun des cinq grands enjeux du projet associatif a été découpé en objectifs stratégiques, puis en objectifs opérationnels et enfin en actions concrètes à mettre en œuvre. Pour chaque action, il est précisé qui

en est le pilote, quel est son calendrier et, le cas échéant, quels sont les critères de réussite. Au sein du comité de direction, chaque directeur est responsable de suivre et de faire avancer les actions du plan qui le concerne. Pour assurer le suivi global du plan d'action, un point d'étape annuel est prévu en octobre de chaque année et un réajustement des actions pourra avoir lieu à mi-parcours – en 2026 – en fonction de l'évolution de l'association et du contexte. ●



Hélène Montois,
Chargée de mission sur le plan d'action
du projet associatif 2024-2028

**« Il est important
que le plan d'action
soit collaboratif. »**



**Quelle été la méthode de travail
pour concevoir ce plan d'action ?**

Il fallait d'abord bien identifier les cinq thématiques dans le projet associatif. À partir de là, pour chacune d'entre elles, nous avons constitué des groupes de travail animés. Pour que le plan d'action soit véritablement un travail collaboratif, ces groupes comprenaient des administrateurs, des salariés du siège et des professionnels des établissements.

**Quelles difficultés avez-vous
rencontrées ?**

Le plus difficile a été de faire en sorte que les membres du Codir concernés puissent dégager suffisamment de temps, en fonction de leurs emplois du temps : il y avait un travail de consolidation et de synthèse à faire entre chaque rencontre.

**Qu'est-ce qui vous a marquée
dans cette mission ?**

J'ai été frappée par l'engagement et l'implication de l'ensemble des professionnels qui avaient vraiment envie de contribuer au plan d'action. Il était donc très important que ce document soit collaboratif.

**Plan d'action 2024-2028 :
exemples d'actions**

- **Développement** : créer une grille d'aide à la décision listant les critères utiles pour analyser les projets de développement et décider d'y donner suite ou non.
- **Politique qualité** : élaborer une charte de l'accompagnement associative.
- **Qualité de vie au travail** : formaliser un accord temps de travail au niveau associatif.
- **Développement** : former les Directeurs de pôles à la gestion de projets et/ou dispositifs nouveaux.
- **Communication** : organiser de manière structurée et priorisée les rencontres à mener avec les partenaires publics pour renforcer la notoriété associative.
- **Recrutement** : valoriser les offres d'emploi associatives en listant les avantages spécifiques à venir rejoindre la Société Philanthropique.
- **Marque employeur** : développer des relations de partenariat avec un certain nombre d'Instituts de formation.
- **Responsabilités Sociale et Environnementale (RSE)** : rédiger et mettre en œuvre une politique achats durables.
Intégrer la dimension RSE dans les projets d'établissements.

Êtes-vous satisfaite du résultat final ?

Très satisfaite. Finalement, avec une méthodologie et un planning présentés dès le départ, nous avons terminé à temps pour la présentation lors de la réunion du comité d'administration du 16 octobre. Maintenant, le principal enjeu va être de faire vivre ce plan d'action. ●

Papillons Blancs de l'Essonne, une intégration réussie



Présentation de l'association au Foyer l'Horizon, le 1^{er} février.

64 ans d'histoire des Papillons Blancs de l'Essonne

Le 20 février 1960, une poignée de parents d'enfants handicapés mentaux, sans solution pour la prise en charge de leur enfant mais conscients que tout était à construire, décident de se regrouper en association. Cette première association parentale du département, dans le champ du handicap, prend d'abord le nom de : « Papillons Blancs du Val d'Orge et de la Haute Seine ». Son objectif : défendre les intérêts et les droits des personnes handicapées mentales. Son premier établissement - un institut Médico Montessorien - ouvre dès 1961. Il devient en 1972 un Institut Médico Educatif. Suivront de nombreuses autres créations et reprises d'établissements jusqu'en 2023 et l'installation dans ses nouveaux locaux de Nainville-les-Roches (91) de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) L'Orée du Bois. Au fil de ces évolutions, l'association changera à deux reprises de dénomination : Les Papillons Blancs du Val d'Orge à partir de 2001 puis « Les Papillons Blancs de l'Essonne » en 2004.

L'intégration de l'association les Papillons Blancs de l'Essonne s'est déroulée tout au long de l'année 2024.

Un an plus tard, ses ex-établissements font pleinement partie de la Société Philanthropique. C'est le 1^{er} janvier 2024 que les neuf établissements des Papillons Blancs de l'Essonne (PBE) ont rejoint, d'abord temporairement, la Société Philanthropique : 360 salariés et 667 personnes en situation de handicap ont intégré un ensemble associatif passé à 42 établissements et services, et plus de 1 700 salariés. Le rapprochement final entre les deux associations s'est concrétisé en juin 2024 avec la signature d'un accord d'apport partiel d'actif au terme duquel la Société Philanthropique est devenue définitivement responsable des activités des Papillons Blancs de l'Essonne.

L'intégration des neuf établissements des PBE avait été préparée de longue date par les équipes du siège de l'association. Des groupes de pilotage thématique, placés sous la responsabilité d'une chef de projet, avaient été créés en amont afin de favoriser la rencontre entre les équipes des deux bords et de permettre des échanges d'informations fluides. Ces groupes ont d'ailleurs continué à se réunir après la signature finale, afin de faciliter l'intégration des nouvelles équipes. Autre initiative destinée à rapprocher les ex salariés des Papillons Blancs de l'Essonne de la Société Philanthropique : quatre réunions ont été organisées tout début 2024 dans des établissements PBE afin de permettre à l'ensemble des salariés d'échanger avec Louis de Montferrand, président de la Société Philanthropique, et François Labarthe, directeur général, en présence de Daniel Tribet, président des Papillons Blancs de l'Essonne. L'écoute, le respect et le sens de l'organisation ont été autant d'ingrédients qui ont permis un accueil réussi des PBE dans la famille Philanthropique. ●

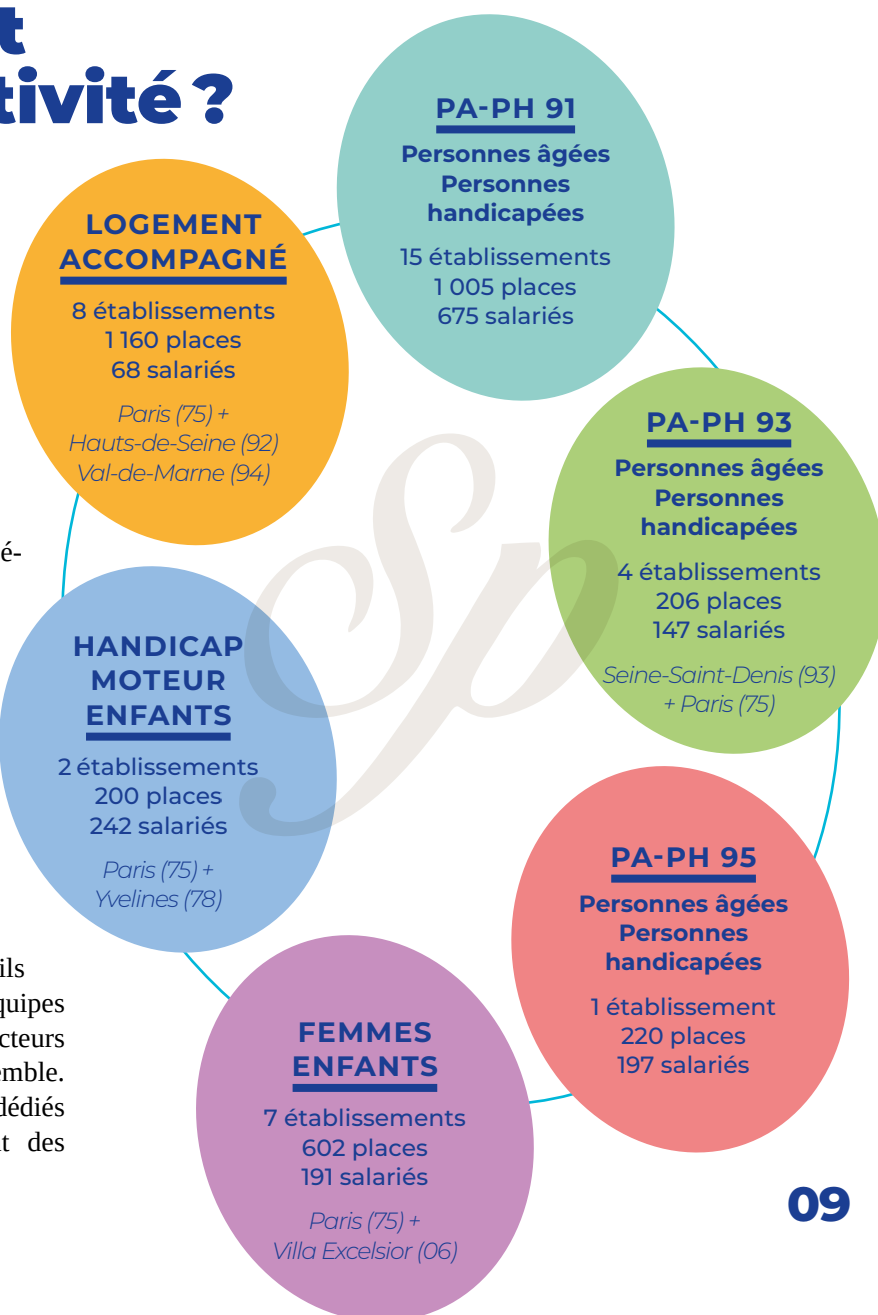
Association : une nouvelle génération

Depuis 245 ans, l'histoire de la Société Philanthropique est d'abord celle des générations de membres qui se sont succédé pour la faire vivre. D'où l'importance de mieux la faire connaître à la nouvelle génération des membres, celle des 25-40 ans. À l'invitation de Louis de Montferrand, Président, une dizaine de ces jeunes membres se sont retrouvés

le 7 novembre 2024 au siège de la rue de Bellechasse. Autour d'un déjeuner informel, ils ont pu mieux découvrir l'histoire de l'association, son organisation, ses valeurs et prendre conscience de l'importance du rôle des administrateurs bénévoles. Une première rencontre qui devrait se renouveler une ou deux fois par an.

À quoi servent les pôles d'activité ?

Fin mars 2023, la Société Philanthropique était réorganisée en sept pôles d'activité géographiques et thématiques. Il s'agissait de repenser le pilotage des équipes de direction des établissements dans la perspective de l'intégration des quatre établissements du Pôle Handicap Serge Dassault, puis, en 2024 des neuf établissements des Papillons Blancs de l'Essonne (voir page précédente). Depuis, les six pôles d'activité, placés chacun sous l'autorité d'un directeur, se sont progressivement structurés avec des temps de travail entre directeurs d'établissements et des rencontres entre professionnels. Les pôles d'activité constituent un relai essentiel entre la direction générale et les établissements. Ils permettent aussi de piloter des projets spécifiques au niveau départemental ou local et de disposer d'un responsable identifié par les différents financeurs (Agence Régionale de Santé, Conseils départementaux, services de l'État...). Les équipes administratives ne sont pas rattachées aux directeurs pôles, même s'ils collaborent étroitement ensemble. Les pôles d'activité sont essentiellement dédiés au pilotage de l'activité d'accompagnement des personnes. ●



Brèves

L'association célèbre ses sportifs

↓ Plus de trente sportifs accompagnés au sein des établissements de la Société Philanthropique, ont été célébrés le 18 décembre 2024 au siège de l'association, à Paris. Il s'agissait, à la fin de cette année olympique et paralympique, de féliciter et de remercier ces compétiteurs en situation de handicap pour leurs efforts et leurs résultats. En présence de Louis de Montferrand, président de la Société Philanthropique, et de François Labarthe, directeur général, chaque sportif s'est vu remettre une médaille commémorative en souvenir de cet événement. Un moment plein d'émotion pour les sportifs et pour les administrateurs présents. Deux personnalités ont marqué cet événement de leur présence: Charles-Antoine Kouakou, médaillé d'or paralympique sur 200 m aux JO de Tokyo et finaliste à Paris 2024, et Franck Chambily, ancien champion de judo, ancien entraîneur de Teddy Rinner.



Des sportifs en situation de handicap médaillés par l'Association.



La parenthèse olympique et paralympique

↑ À l'été 2024, des personnes accompagnées au sein des établissements de Société Philanthropique ont eu la chance d'aller encourager les athlètes durant les compétitions des Jeux olympiques et paralympiques. Celles de l'EANM Serge Dassault La Dauphine (Corbeil – 91) ont ainsi pu assister à un match de basket fauteuil. La para-natation a été suivie de près par les personnes accompagnées de Maison Harmonia (Levallois – 92). D'autres ont assisté au para-athlétisme, comme Charles, accompagnée au sein du Foyer d'hébergement de Corbeil, qui est allé au Stade de France avec son entraîneur de sport adapté. De leur côté, les jeunes de l'IEM de Bailly (78) ont eu la joie d'assister à différentes épreuves des Jeux paralympiques telles que la para-natation, le taekwondo ou le para-athlétisme. Bonheur de découvrir des sites emblématiques comme le Grand Palais dans une ambiance exceptionnelle. «C'était trop bien! On a pris le train, mangé ensemble et vu le taekwondo», se sont exclamé Juliette et Elina.

Une journée pour les managers

→ Près de cent quarante cadres managers de la Société Philanthropique étaient réunis le 16 mai 2024 à l'EAM & EANM Serge Dassault Mennecy (91). Objectifs : favoriser les échanges et la cohésion entre les responsables des quarante-deux établissements de l'association et travailler sur deux sujets : la toute nouvelle charte managériale associative et le Projet associatif 2024-2028. Au cours de cette journée, des stands et des ateliers ont été proposés, au cours desquels les cadres associatifs ont pu partager idées, points de vue et bonnes pratiques. L'après-midi était consacré à un vaste « *brainstorming* » sur les actions à mettre en œuvre dans le futur plan d'action du Projet associatif 2024-2028. Les idées n'ont pas manqué, qu'il s'agisse de la qualité de vie au travail, de la mobilité, de la culture associative ou encore de l'accompagnement des personnes.

L'Association accueille ses nouveaux salariés

↓ C'est un projet longuement travaillé qui a abouti en janvier 2024 : la première journée d'intégration des nouveaux salariés de la Société Philanthropique. L'aboutissement d'une réflexion menée par



Journée des managers en juin à Mennecy.

la direction des ressources humaines et celle de la communication. Une vingtaine de salariés ayant intégré récemment l'association en CDI ont ainsi été accueillis au siège de l'association (75007). Après le mot d'accueil de François Labarthe, directeur général, le temps est venu de présenter l'association, son organisation, son histoire et ses valeurs. Au cours de l'après-midi, différents ateliers ont été proposés et une visite des locaux du siège a permis aux nouveaux salariés de croiser les professionnels des différentes directions supports. Tous sont repartis avec des « *goodies* » en souvenir de cette première journée d'intégration qui se déroulera désormais environ tous les trois mois.



Journée d'intégration des nouveaux salariés au siège de l'Association.

Réunion des
directeurs à
la Résidence
Zemgor en juin.



Du mouvement chez les directeurs

De nombreux mouvements de directeurs ont eu lieu au cours de l'année 2024. Au siège, le poste de Directrice Administrative et Financière (DAF) a été confié à une nouvelle venue, Alexandra de Boissieu, engagée auparavant dans le domaine du développement et de la coopération. Dans les établissements, Joachim Perroud, qui dirigeait la Plateforme Handicap Ladoucette (Drancy 93), pilote désormais le Pôle Personnes âgées-Personnes handicapées de l'Essonne (PA-PH) 91. Il a été remplacé à son précédent poste par Sylvie Moulin, auparavant DAF de l'association. Celle-ci devient donc Directrice du Pôle PA-PH 93 et dirige l'EANM Saint-Joseph (Paris 20^e).

Autre changement : Céline Montalescot, nommée directrice du Pôle Femmes et Enfants, après avoir dirigé l'hôpital Gouïin (Clichy 92) puis le CHRS Merice-Agutte et l'ESI Georgette Agutte (Paris 11^e et 18^e). Elle a pris également la direction de la Maison de la Mère et de l'Enfant (Paris 18^e) ainsi que du centre Médico-Psychologique infanto-juvénile (Paris 18^e), à la suite du départ de Gabrielle Guérin. Jonathan Tison a été nommé directeur du CHRS Mérice-Agutte et de l'ESI Georgette Agutte après en avoir été le chef de service.

L'hôpital Gouïin, pour sa part, est désormais

dirigé par Martine Haddad qui y était déjà intervenue en tant que consultante. Dans le Val d'Oise, Mounir Daoudi, directeur de l'EANM Saint-Joseph (Paris 20^e), revient comme directeur à la Résidence Zemgor (Cormeilles-en-Parisis 95) où il avait été auparavant directeur adjoint. Enfin, Jean-Luc Duponcheel a pris temporairement la direction de la Résidence le Château (Châteauvieux - 41) début 2024 en remplacement de Nathalie Labrunie.

La Société Philanthropique a également eu la joie d'accueillir en 2024 les directeurs des établissements venus de l'associations les Papillons Blancs de l'Essonne : Rajae Rodriguez à la MAS l'Orée-du-Bois (Naiville-les-Roches); Michèle Monnet à l'IME Les Pampoux (Draveil) et le SESSAD les Mazières (Evry); Dorothée Hiverniaux aux ESAT la Nacelle (Evry) et les Jardins de l'Aqueduc; Yan Bernard aux foyers Les Bordes, l'Horizon, Coquibus et 5 Sens.

Enfin, d'autres changements ont eu lieu début 2025 avec la nomination de Yann Bernard à la direction de la MAS l'Orée du Bois, Rajae Rodriguez quittant l'Association. Il est remplacé aux Foyer Les Bordes, L'Horizon et Coquibus par Eric Da Silva, auparavant directeur adjoint des foyers. Thierry Blain devient directeur de l'ESAT Les Jardins de l'aqueduc et Mélanie Delafosse directrice de l'ESAT la Nacelle. ●

Une matinée basket avec la NBA

↓ Pour la troisième fois, la France accueillait en janvier 2024 un match de basket de la saison régulière de la *National Basketball Association* (NBA). En marge de cet événement, la Ville de Paris et la NBA ont organisé une matinée dédiée au basket dans le cadre du programme « Bouge et Partage ». Une cinquantaine de personnes handicapées ont pu participer à des ateliers adaptés de basketball encadrés par des représentants de la ligue américaine et des éducateurs sportifs de la Ville de Paris. Parmi les participants, des personnes accompagnées par le Centre d'accueil de jour (CAJ) Saint-Joseph (75020), par la Plateforme Handicap la Doucette et par l'IEM-MAS La Croix Faubin. Les participants se sont entraînés à tirer, conseillés par un animateur du programme « NBA Cares ». *« C'était un très bon moment, raconte Irem, personne handicapée accompagnée au CAJ. J'ai aimé les échauffements, la musique, les pom pom girls, les ateliers. Je suis contente d'avoir eu un T-shirt et une gourde. C'est génial! »*



La « Team » philanthropique avec la NBA en janvier.

Création de la Commission Éthique et libertés

✕ Prévues par la Note de gouvernance associative, la Commission Éthique et libertés a officiellement été créée lors de la réunion du comité d'administration du 4 février 2025. Présidée par Marie Debry, administratrice, elle doit contribuer à la définition et au respect des règles éthiques et déontologiques dans les établissements de la Société Philanthropique. Son objectif est de favoriser l'amélioration continue des pratiques d'accompagnement et de garantir le respect des droits et de la dignité des personnes accompagnées. Concrètement, elle pourra conseiller les directeurs d'établissement et la direction générale dans tous les cas où se pose un problème d'interprétation ou une difficulté d'application en matière éthique ou déontologique. Elle est composée d'administrateurs, de membres, de directeurs nommés par la direction ainsi que des directrices des ressources humaines et du développement et de la qualité et de l'immobilier. ●

Les foyers de l'Essonne

La photographe Fleur Mounier a effectué en 2024 un reportage sur les foyers l'Horizon, Les Bordes, Coquibus et les 5 Sens. Ces quatre établissements faisaient partie des Papillons Blancs de l'Essonne.



Foyer Coquibus



Foyer 5 Sens



Foyers les Bordes et Horizon



Continuer à jouer son rôle

Je retiens de cette année passée, tout d'abord, de belles réussites. Le projet associatif 2024-2028 a été décliné en un plan d'actions opérationnel réalistes et réalisables. Il fixe des priorités d'actions claires pour chaque service. La rédaction de la Charte des managers et sa déclinaison opérationnelle a été une autre avancée. L'association s'est aussi engagée dans un très beau projet, soutenant d'un point de vue financier et organisationnel le Diplôme universitaire pour les personnes à fragilités multiples, créé par l'association Les Transmetteurs et porté par l'Université Paris-Cité.

Soulignons l'intégration réussie des établissements créés par l'association les Papillons Blancs de l'Essonne, grâce à la mise en place d'ateliers d'intégration, en amont et en aval de la phase d'apport partiel d'actifs. Cette organisation a permis d'anticiper les potentiels sujets de tensions en respectant l'histoire de chacun tout en créant une identité commune.

On peut se féliciter du retour à l'équilibre de l'hôpital Gouin, implanté à Clichy, et de l'année correcte de nos Ehpad du Val-d'Oise et de l'Essonne, en raison de subventions exceptionnelles de soutien à l'activité allouées par les pouvoirs publics. Enfin, il faut souligner l'affirmation renouvelée en 2025 du maintien de toutes nos activités et de la volonté de la Société Philanthropique d'être actrice de la poursuite de son développement en Île-de-France. Elle souhaite rééquilibrer ses territoires d'implantation et ses publics cibles, tout particulièrement en



Photo SP/Guillaume Dufour

direction des femmes en situation de précarité avec ou sans enfants.

D'autres points ont davantage été source de tensions, comme le résultat économique global de l'année, impacté par les provisions pour cessation d'activité de l'Ehpad le château à Châteauneuf, dans le Loir-et-Cher. Les tensions restent toujours fortes en matière de recrutement en raison de la concurrence inacceptable de l'intérim. En plus de son coût déraisonnable, le recours excessif à l'intérim questionne un fonctionnement basé sur la pluralité et l'interdisciplinarité des professionnels au sein nos établissements et services.

2024 aura été marquée par des projets réussis, des temps forts et certaines tensions. L'association a su dépasser ces difficultés et continue à jouer un rôle important auprès des personnes vulnérables, en participant au bon fonctionnement de la société française.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Une année entre continuité et nouveautés

L'année 2024 de l'ensemble des fonctions ressources humaines et paie de la Société Philanthropique a été marquée à la fois par la continuité et par le lancement de nouveaux projets.

La continuité a été symbolisée par la poursuite de l'intégration des établissements et salariés de l'association les Papillons Blancs de l'Essonne (91). Après l'intégration réussie un an plus tôt des quatre établissements du Pôle handicap Serge Dassault, celle des neuf établissements des Papillons Blancs a été facilitée par la mise en place d'un groupe de relations sociales rassemblant chaque mois des représentants de chaque éta-

blissement et de la DRH.

2024, c'est aussi l'atteinte d'une vitesse de croisière pour les journées d'intégration. Au total, quatre journées rassemblant les nouveaux salariés des différents établissements se sont déroulées au siège de l'association. Gage de réussite pour une meilleure intégration, elles sont appréciées des participants. À tel point que celles et ceux qui n'en ont jamais bénéficié aimeraient pouvoir y participer!

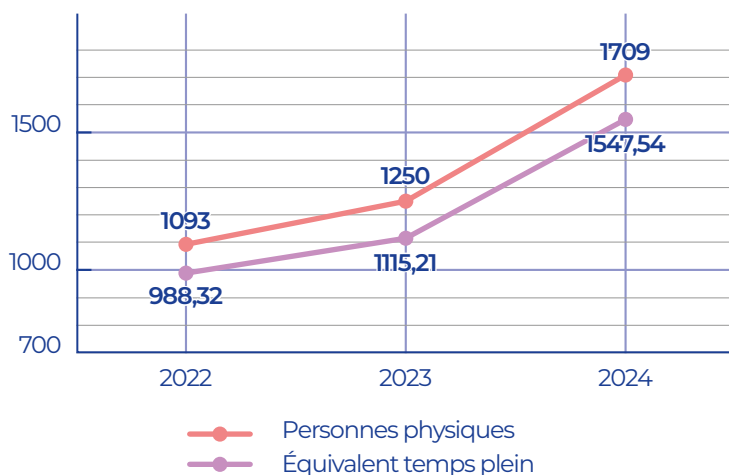
Dans le cadre de la consolida-

tion d'une culture associative commune, plusieurs événements ont été organisés pour la 2^e année consécutive. La journée de cohésion de groupe rassemblant l'ensemble des cadres managers de l'association s'est déroulée en mai. Au cours de cette journée, la première Charte des managers, conçue en interne avec l'aide d'un consultant, a été présentée. En outre, le programme de formation sur cette thématique managériale, commencé fin 2023, s'est poursuivi. Créer une identité managériale dans l'association doit permettre d'harmoniser les pratiques des différents managers, de soutenir et d'accompagner les responsables et leur équipe et de garantir une cohérence avec les valeurs de l'association.

Des nouveautés

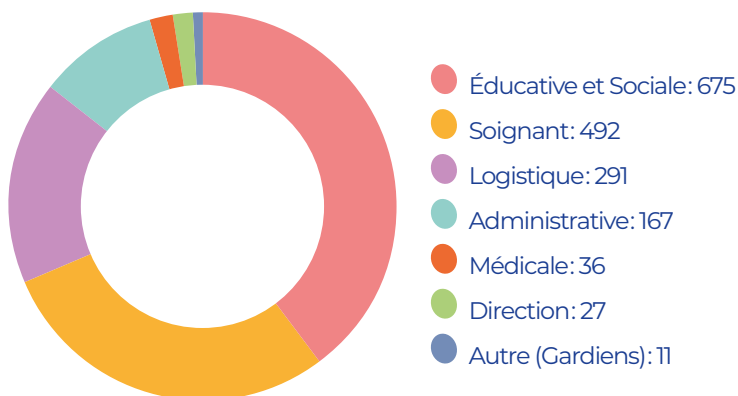
2024 a été une année de modernisation pour la politique RH de l'association. Le projet Tempo – la mise en œuvre du logiciel de gestion du temps et des activités Octime – a été déployé de manière opérationnelle dans une majorité d'établissements. Ce déploiement, commencé en 2023, a été l'occasion de réfléchir à l'organisation du travail des équipes.

Évolution des effectifs



Nombre total de salariés au 31/12/2024: 1 709

Effectifs par filières métiers



Il se poursuivra dans les nouveaux établissements de l'Essonne en 2025 et 2026. Dans la continuité de ce programme de digitalisation des outils RH, le lancement d'un nouveau logiciel de paie est prévu en 2026. Concernant la formation professionnelle, la dynamique des pôles d'activité a permis d'organiser et de mutualiser certaines formations, permettant aux professionnels de différents établissements d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. La formation sur la communication bienveillante a été appréciée dans le champ du handicap, tout comme la formation « Coordonnateur » déployée dans l'Essonne. Quant aux matinales « Préparation à la retraite », elles ont toujours autant de succès auprès des participants.

Sur le volet relations sociales, outre le déploiement du PSE de la Résidence le Château (Ehpad), le temps fort de l'année a été la possibilité pour les salariés proches de la retraite d'intégrer un dispositif de préretraite progressive prévue pour la première fois

dans la décision unilatérale de l'employeur.

Enfin, la Société Philanthropique s'est engagée financièrement en octobre 2024 par le versement de la prime des oubliés du Ségur aux catégories professionnelles « exclues » qui ne la touchaient toujours pas. Cela avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024, mais sans garantie de financement, à ce jour, par certaines autorités de tutelle.

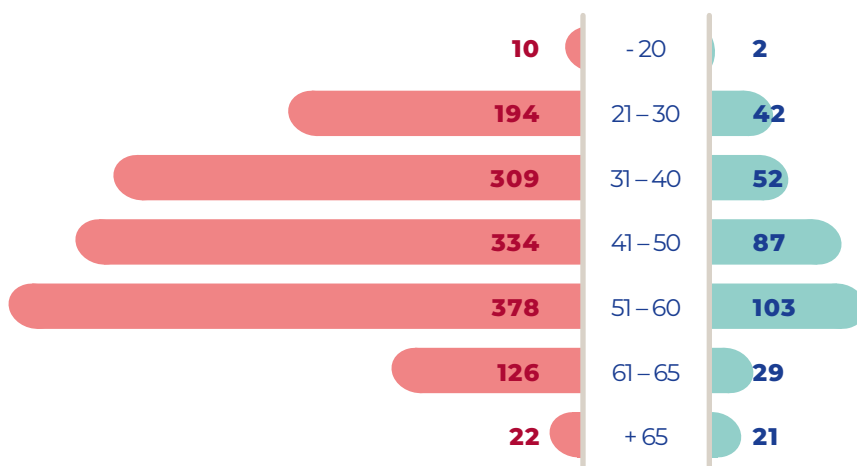
On n'oubliera pas que 2024 a vu l'aboutissement du projet de réorganisation des fonc-

La fermeture d'un Ehpad

2024 a vu la préparation du Plan de Sauvegarde de l'Emploi de la Résidence le Château (Chateaufvieux – 41). Prenant acte de l'impossibilité de financer les coûts très élevés de mise aux normes de l'établissement, et après avoir envisagé toutes les solutions, le Comité d'administration de la Société Philanthropique a donc pris la décision d'engager un projet de cessation de l'activité de l'établissement. En termes de relations sociales, plus de 10 réunions ont été organisées avec les organisations syndicales et le Comité Social et Economique afin d'aboutir à la signature d'un accord sur les mesures d'accompagnement.

tions supports de l'association. L'ensemble des salariés exerçant des fonctions RH sont désormais regroupés sous l'autorité de Cécile Berger, directrice des ressources humaines. Une évolution accompagnée de recrutements bien nécessaires, tant dans le domaine RH proprement dit que dans celui de la paie. ●

Pyramide des âges



Les systèmes d'information

La Société Philanthropique a entamé une modernisation de son système d'information il y a quelques années. Ce programme de modernisation se poursuit avec le déploiement d'un datacenter permettant de sécuriser les données de l'association. D'autres projets sont en cours, notamment la mise en place d'un DUI¹ pour les établissements sociaux et médico-sociaux et d'un DPI² pour l'Hôpital Goüin. Ces projets de grande

ampleur permettront à l'association de tendre vers une harmonisation des pratiques et des processus grâce à une uniformité d'outils. Pour la mise en place du DUI, l'association a bénéficié d'un financement dans le cadre du programme ESMS numérique³.

Par ailleurs, à la suite de l'intégration des établissements de PHSD et de PBE, l'association a pour objectif de rationaliser ses outils informatiques (gestion des temps, paie, facturation, comptabilité...).

Enfin, face à l'augmentation des cyberattaques, la Société Philanthropique investit dans un programme de sécurisation des données sensibles, dans

la continuité de service (PRA et PCA) et dans la conformité réglementaire. ●

1. Le Dossier Usager Informatisé (DUI) est un outil numérique qui centralise les informations médicales, sociales et administratives d'un patient dans un même dossier, facilitant ainsi la coordination des professionnels et garantissant la qualité des prestations

2. Le Dossier Patient Informatisé (DPI) est un outil numérique qui est utilisé dans les établissements sanitaires.

3. Le programme ESMS numérique (établissements et services sociaux et médico-sociaux) a pour ambition d'accompagner la transformation des établissements et services sociaux et médico-sociaux en les incitant à s'équiper et à utiliser le dossier usager informatisé (DUI), au bénéfice de chaque personne accompagnée.



Affiche d'une campagne sur la cybersécurité menée auprès de l'ensemble des salariés de l'Association.



La salle des systèmes d'information à l'hôpital Goüin en 2022.

2024, sous le signe de la qualité

Le Projet associatif 2024-2028 récemment mis en place a permis de définir clairement les enjeux de la Direction Développement, Qualité et Immobilier (DDQI) pour les années à venir.

Qualité : accompagnement et évaluations de la qualité

En 2024, la DDQI a accompagné treize évaluations externes au sein des différents établissements, permettant d'identifier les points forts et les axes d'amélioration de chaque structure. Elle a poursuivi le déploiement du logiciel qualité AGEVAL, outil clé pour optimiser les processus qualité. 2024 a aussi vu la nomination en interne d'une déléguée à la protection des données qui poursuit la mise en conformité des établissements entamée en 2022.

Immobilier : réorganisation et accompagnement

Dans le domaine immobilier, la DDQI a traversé une phase de réorganisation en 2024, marquée par l'arrivée d'un nouveau responsable, qui accompagne désormais les établissements dans leur maintenance. Cette nouvelle dynamique vise à renforcer

Une démarche structurée

La démarche d'évaluation comprend au total 3 chapitres, 9 thématiques, 42 objectifs, 157 critères dont 18 impératifs.

3 chapitres et 3 méthodes

CHAPITRE 1
La personne



Accompagné traceur

CHAPITRE 2
Les professionnels



Traceur ciblé

CHAPITRE 3
L'ESSMS



Audit système

l'efficacité opérationnelle de l'association et à garantir que ses infrastructures répondent aux besoins des bénéficiaires de manière optimale. Cette réorganisation doit aussi permettre de mieux coordonner les efforts et d'optimiser la gestion des ressources.

En parallèle, la DDQI accompagne les établissements dans la réalisation de projets immobiliers d'envergure. Que ce soit pour la rénovation, l'extension ou la construction de nouveaux locaux, elle apporte le soutien nécessaire à chaque étape du processus. Elle travaille en étroite collaboration avec les équipes de chaque établissement afin

☺☺

En 2024, la DDQI a accompagné treize évaluations externes.

☺☺

de comprendre leurs besoins spécifiques et de développer des solutions sur mesure. En alliant expertise en maintenance et accompagnement dans les projets immobiliers importants, la DDQI garantit que les établissements restent des lieux de vie accueillants et adaptés aux besoins des personnes accompagnées. ●

Rapport **financ**

L'année 2024 a été marquée par deux événements majeurs sur le plan financier : l'intégration des Papillons Blancs de l'Essonne au 1^{er} janvier 2024 et la provision pour la fermeture de l'Ehpad La résidence Le Château, situé à Châteaufvieux

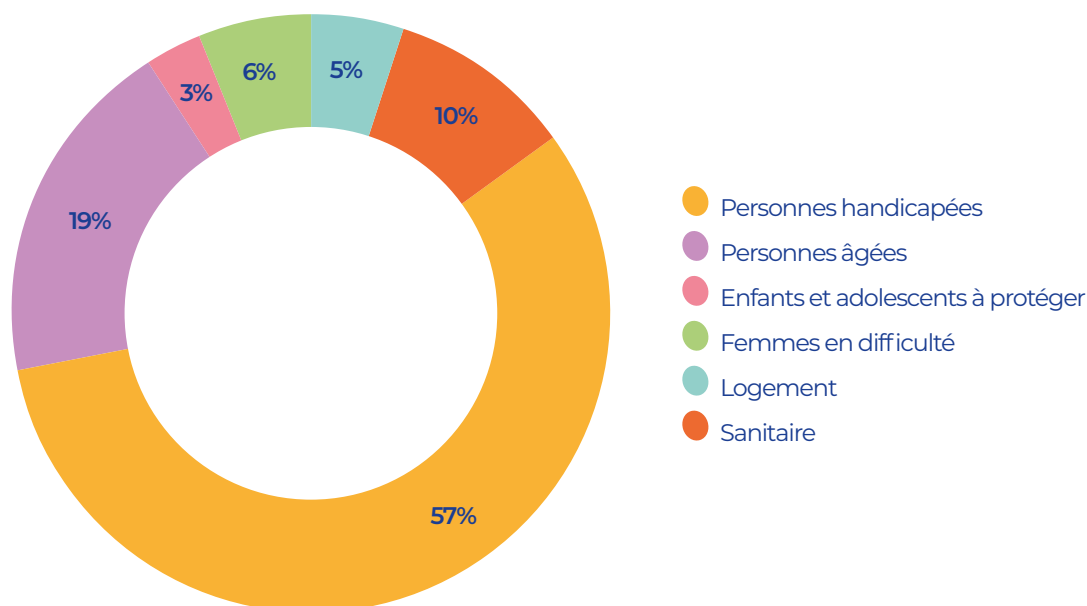
Les ressources et les dépenses en forte augmentation grâce à un effet de croissance externe

Les produits de la Société Philanthropique s'élèvent à 133,7 millions d'euros, en croissance de 34 % par rapport à 2023. Cette forte croissance se décompose en 4 % de croissance organique et 30 % de croissance externe, grâce à l'intégration des neuf établissements de l'association des Papillons blancs de l'Essonne au 1^{er} janvier 2024.

Les dépenses de la Société Philanthropique s'élèvent à 133,6 millions d'euros, en hausse de 32 % par rapport à 2023, principalement en raison de l'intégration de ces établissements.

La masse salariale est le poste principal des dépenses des établissements. Le poids de la masse salariale est en hausse de deux points par rapport à 2023, en raison notamment de

Décomposition des produits par secteur d'activité



L'intégration des Papillons Blancs de l'Essonne a permis une forte croissance de l'activité d'accompagnement des personnes handicapées qui représente en 2024, 57% de l'activité.

la mesure des «oubliés» du Ségur dont l'accord a été publié le 4 juin 2024, avec pour conséquence de verser une prime mensuelle de 238 euros brut à tous les «oubliés» du Ségur, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024. Il est à noter que le financement par les pouvoirs publics de cette mesure salariale a été très inégal en 2024; certains financements n'ont toujours pas été reçus. Les achats extérieurs restent relativement stables en 2024. C'est également le cas des amortissements et des provisions.

Le résultat d'exploitation fortement impacté par la provision pour la fermeture de l'Ehpad de Châteauneuf

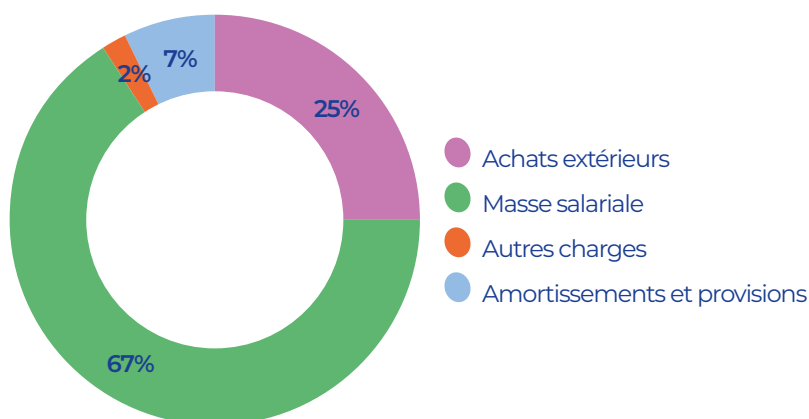
Le résultat d'exploitation ressort en déficit de 3,6 millions d'euros, en raison de la provision constatée pour la fermeture de l'Ehpad de Châteauneuf, pour un montant de 3,7 millions d'euros. Retraité de cette provision, le résultat d'exploitation ressort en positif, à 180 milliers

d'euros et le résultat net ressort en déficit de -360 milliers d'euros.

Le résultat financier est déficitaire de 0,6 millions d'euros, en léger recul par rapport à 2023, en raison de nouveaux emprunts contractés pendant l'année.

Le résultat net ressort en fort déficit à -4,1 millions d'euros.

Décomposition des charges par nature (hors PSE Châteauneuf)



Résultat d'exploitation

Montants en milliers d'euros	2022	2023	2024
Total produits d'exploitation	78 238	100 165	133 747
Total charges d'exploitation	-79 667	-101 313	-137 299
Résultat d'exploitation	-1 430	-1 148	-3 552
Résultat financier	-466	-437	-573
Résultat courant	-1 895	-1 585	-4 124
Résultat exceptionnel et non récurrent	569	826	145
Impôts sur les sociétés	-81	-92	-118
Résultat net	-1 407	-852	-4 098
Résultat net en % des produits	-1,8%	-0,9%	-3,1%

La situation patrimoniale de la Société Philanthropique reste solide

Le total du bilan a augmenté de 60 millions d’euros en 2024 par l’effet de l’intégration des actifs et du passif de l’association des Papillons Blancs de l’Essonne, intégrée au 1^{er} janvier 2024 par apport partiel d’actif. Par cette opération, des immobilisations ont été apportées pour 35,8 millions d’euros, des disponibilités pour 16,6 millions d’euros, des réserves pour 15,1 millions d’euros et des emprunts pour 18,9 millions d’euros.

La Société Philanthropique a dégagé une capacité d’auto-financement de 8,4 millions d’euros en 2024. L’association

poursuit son rythme d’investissement soutenu en réalisant des travaux de rénovation ou d’extension pour un montant de 11,1 millions d’euros en 2024 (en légère augmentation par rapport à 2023). L’association a eu recours à des emprunts pour un montant de 14,3 millions d’euros (dont 11,4 millions d’euros apportés dans le cadre de l’apport partiel d’actif des Papillons Blancs de l’Essonne).

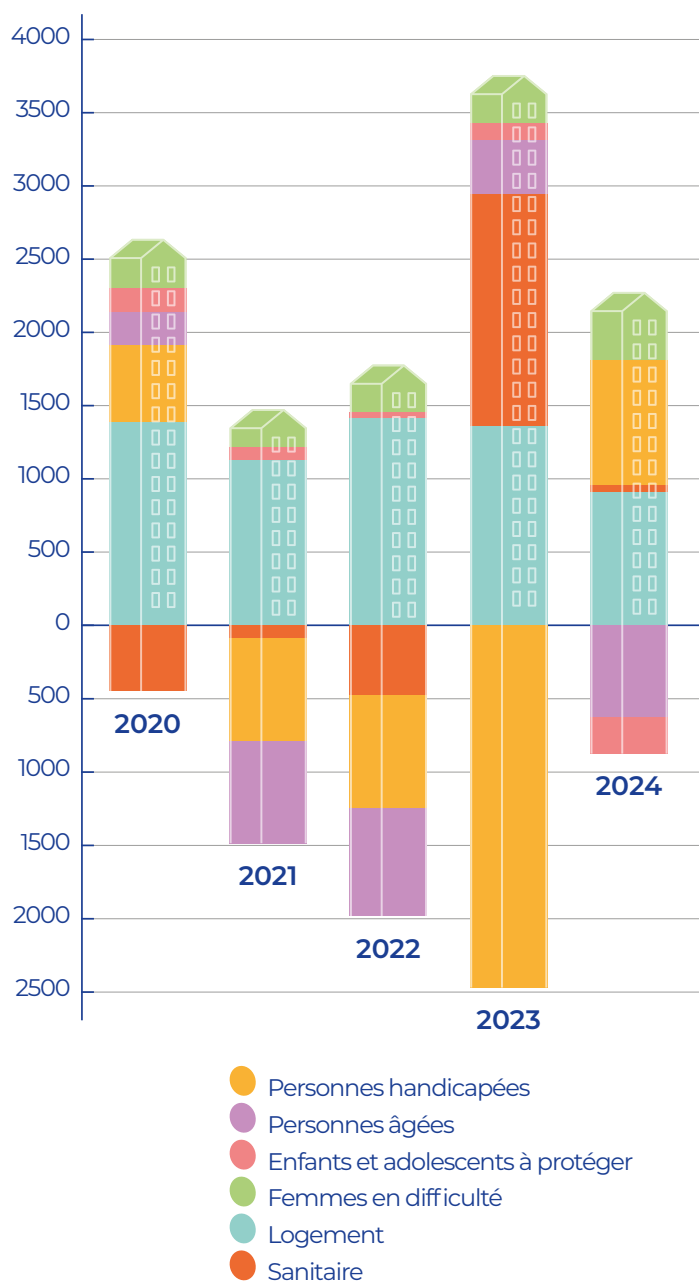
La Société Philanthropique a une structure de bilan solide qui lui permet d’envisager l’avenir avec confiance. ●

Bilan simplifié

Actif (en K€)	2023	2024		
		Montant brut	Amortissements	Montant net
Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	100 585	303 004	-163 156	139 849
Stocks et en-cours	197	317	0	317
Créances	10 131	21 290	-1 700	19 590
Disponibilités	18 221	29 399	0	29 399
Total actif	129 133	354 010	-164 855	189 155

Passif (en K€)	2023	2024
Fonds propres	72 767	92 386
Résultat de l'exercice	-852	-4 098
Subventions, provisions et fonds dédiés	24 263	42 113
Emprunts	12 464	32 757
Dettes fournisseurs, sociales et fiscales	20 491	25 997
Total passif	129 133	189 155

Décomposition du résultat
par secteur d'activité



Les résultats sont très variables selon les secteurs d'activité. Comme le montre le graphique ci-dessus, les personnes âgées sont déficitaires depuis de nombreuses années (les données en 2024 sont présentées hors provision pour fermeture de l'Ehpad de Châteauneuf), ce qui illustre en partie le sous financement des dépenses par les organismes financeurs.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Une année stratégique

Deux-mille vingt-quatre a été une année riche sur le plan stratégique pour la direction de la communication. Le premier chantier a concerné le bilan du Plan de communication 2019-2023 de la Société Philanthropique. Il avait permis de relancer la communication associative après une longue période de discrétion. Il s'agissait de reposer les bases de l'identité associative avec, en particulier, l'adoption d'un nouveau logo et d'une identité graphique moderne ainsi que le lancement du journal associatif : *Le Phil' de l'info*.

Un autre chantier important a été consacré à la préparation du Projet associatif 2024-2028, qui a nécessité de nombreuses réunions et consultations avant son adoption en juin par l'assemblée générale. À la suite de cette adoption, la direction de la communication a travaillé sur un nouveau plan de communication pour la période 2024-2028. Ce document met l'accent sur la communication externe, avec un axe prioritaire portant sur l'amélioration de la notoriété de l'association auprès des décideurs publics et de l'écosystème associatif.

Dans le domaine des outils de communication, 2024 a vu le lancement du projet *Philm' & Moi*, une série de vidéos donnant la parole à des professionnels et à des personnes accompagnées de différents établissements. Parallèlement, un compte Instagram a été lancé afin de mieux faire connaître l'association des jeunes professionnels. Enfin, côté évènementiel, une seconde Journée des cadres a été organisée en juin à Mennecey (91) et une célébration a été organisée afin d'honorer les personnes accompagnées sportives au sein des établissements. ●

Un pôle en devenir

En Île-de-France, les besoins d'accueil pour les femmes en difficulté, avec ou sans enfants, ne cessent d'augmenter. La Ville de Paris a d'ailleurs fait de cette question l'un des axes de sa politique sociale. La Société Philanthropique a toujours été engagée en faveur des femmes. Son premier asile de nuit pour femmes et enfants a été créé dès 1879. Le pôle femmes-enfants est donc central, pour les années à venir, dans la politique de développement de l'association.

En 2024, plusieurs chantiers de rénovation et d'embellissement des lieux de vie et de travail au sein des établissements du pôle ont été menés.

Le Centre parents-enfants Villa-Excelsior, à Cannes (06), a rénové l'ensemble de ses façades en respectant les couleurs demandées par les architectes des bâtiments de France. La villa, qui date du XIX^e, est un bâtiment remarquable, situé dans un très bel environnement. Autre chantier important, la crèche du centre maternel La Maison de la mère et de l'enfant (75018), totalement rénovée et agrandie afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les enfants de 0 à 3 ans hébergés avec leur mère. Il a fallu, pour cela, délocaliser la crèche durant plusieurs mois dans un autre bâtiment de l'association. L'effort en valait la peine : les nouveaux locaux sont, de l'avis de tous, gais, modernes et pratiques. De son côté, le site Merice (75011) du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Mérice-Agutte a rénové sa cuisine partagée et le salon-salle à manger de l'établissement. L'objectif : offrir aux résidentes plus de confort et d'agrément.

Créé fin 2019 en partenariat avec la Ville de Paris et la DRIHL, l'Espace solidarité insertion Georgette-Agutte (75018), qui accueille en journée des femmes à la rue accompagnées

de leurs enfants, voit son activité augmenter chaque année. En 2024, environ cent personnes ont fréquenté chaque jour ce lieu où elles ont été accueillies par les professionnels pour un moment de pause, d'échanges et de chaleur humaine ; mais aussi une douche ou une collation. Ce dispositif, très bien repéré dans le 18^e arrondissement de Paris, travaille en partenariat étroit avec de nombreuses structures de droit commun de son environnement.



Des sourires sur la scène du festival.

enfants

Côté enfants et adolescents, le Centre médico-psychologique (CMP) de la rue Championnet (75018) prépare son dossier de renouvellement d'autorisation. La Maison d'enfants à caractère social L'Abri temporaire d'enfants (75013), quant à elle, continue d'accueillir des d'enfants jusqu'à 12 ans, dont plusieurs fratries, dans une belle maison familiale située au milieu des tours du 13^e arrondissement de Paris.

Le point commun de toutes les activités du pôle femmes-enfants est la présence toujours plus importante de personnes accompagnées présentant des troubles psychiques et psychiatriques, alors que les structures du pôle ne disposent pas, ou peu, de professionnels formés en la matière. À cela se greffe la difficulté majeure, voire l'impossibilité, de travailler sereinement avec les structures hospitalières psychiatriques, sauf en cas de crise et d'urgence. ●

– Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Merice-Agutte

– Site Merice - 5 passage du Trône
75011 Paris

– Site Agutte - 11 rue Georgette Agutte
75018 Paris

– Espace Solidarité Insertion Georgette Agutte - (ESI)

9 rue Georgette Agutte - 75018 - Paris

– Centre Parents Enfants Villa Excelsior

9 avenue de la Californie - 06400 - Cannes

– Centre maternel Maison de la Mère et de l'Enfant

44 rue Labat - 75018 - Paris

– Abri Temporaire d'Enfants

35 avenue de Choisy - 75013 - Paris

– Centre Médico Psychologique

20 rue Championnet - 75018 - Paris

∞

La présence de personnes accompagnées présentant des troubles psychiques et psychiatriques augmente.

∞

La Villa Excelsior sous les feux du festival

Le Festival de Cannes 2024 a été l'occasion d'une belle expérience pour plusieurs femmes accompagnées à la Villa Excelsior. Quatre d'entre elles ont participé à un atelier d'écriture de scénarios dans le cadre de la Quinzaine en actions¹. Accompagnées durant quatre journées entre mars et avril, par les scénaristes Nathalie Ertzberg et Cyril Brody, chacune d'elles a pu rédiger un scénario de huit pages maximum sur le thème de son choix. Sophie Coudrat, éducatrice spécialisée à la Villa, référente du projet, était avec elles durant ces temps d'atelier partagé avec des participantes de l'association Parcours de Femmes. Lors de la

cérémonie d'ouverture de la quinzaine, le 14 mai, les scénarii, dont trois rédigés par des femmes de la Villa Excelsior, ont été lus au public par des comédiens. « C'est un investissement sans faille de nos résidentes pour un résultat bluffant, un travail thérapeutique sur l'histoire de chacun et un retour du public conquis par l'émotion transmise dans chaque scénario », se félicite Julie Romain, cadre éducatif à la Villa Excelsior et responsable de ce projet.

1. La Quinzaine en actions est le dispositif d'accès à la culture et d'éducation à l'image initié par la Quinzaine des cinéastes, qui s'adresse à tous ceux qui, pour des raisons géographiques, financières ou sociales sont éloignés de la culture.



Une dynamique enclenchée

Le Pôle d'activité Personnes âgées-Personnes handicapées de Seine-Saint-Denis (PA-PH 93) est centré autour de la Plateforme Handicap Ladoucette, née à Drancy durant la période du Covid. Cet ensemble très cohérent, auquel s'ajoute l'EANM Saint-Joseph situé à Paris 20^e, permet des transitions du «hors les murs» (SESSAD) au «dans les murs» (IME, EANM...). Il facilite aussi les promotions internes pour les professionnels.

La dynamique de pôle a continué à se déployer en 2024. Pour les personnes accompagnées, la logique de parcours s'est avant tout traduite au sein des établissements, par des passages réguliers d'une unité ou d'un service à un autre. Mais cela s'est vécu aussi entre les établissements de la Société Philanthropique, même au-delà du pôle. La plateforme Handicap Ladoucette a reçu une autorisation «officielle» de plateforme. Même s'il reste des difficultés administratives dans les notifications de la part de la MDPH, ce fonctionnement en plateforme facilite les parcours des jeunes avec trois passages du «Hors Les Murs» (ancienne activité SESSAD) au «Dans Les Murs» (ancien IME). De même, à l'EANM

Saint-Joseph, afin d'accompagner les résidents au mieux selon leurs besoins, des passages ont été organisés du Centre d'accueil de jour au Foyer de vie et au Logement accompagné, et du Foyer de vie à l'Ehpad Zemgor, où plusieurs résidents se sont retrouvés.

Dans la vie quotidienne des établissements, la dynamique festive, bien ancrée à Saint-Joseph, s'est élargie à Ladoucette, avec la première édition de «Graine de Pôle», spectacle qui a réuni sur scène des personnes accompagnées des deux établissements. Et en cette année de Jeux olympiques, Saint-Joseph a bénéficié d'une subvention destinée à développer la pratique sportive, qui a permis d'acquérir du matériel sportif et de relaxation.



L'EANM Saint-Joseph aux couleurs brésiliennes.

En ce qui concerne les professionnels, toutes les formations collectives ont été organisées à l'échelle du pôle. Cela a permis à davantage de professionnels de pouvoir bénéficier de formations, malgré la distance entre les établissements, qui peut parfois représenter un frein. Cela a aussi élargi la palette des formations proposées. Le pôle permet en outre de favoriser des parcours professionnels, avec des mutations ou des promotions internes. Par ailleurs, l'équipe de coordination de parcours de Ladoucette s'est structurée facilitant un travail renforcé avec les familles, notamment par une meilleure co-construction des projets personnalisés mais aussi une présence accrue des familles lors de la kermesse annuelle ou des journées de rencontres.

La Fashion week Saint-Joseph sous le signe du Brésil

Le 8 mars 2024 s'est déroulé la célèbre *Fashion week* de l'EANM Saint-Joseph. Cette année, le Brésil était mis à l'honneur. Autant dire qu'elle s'est déroulée sous le signe des paillettes, des couleurs vives, des sourires et surtout des costumes tous aussi beaux les uns que les autres. Cette *Fashion week* a mis en lumière la créativité et le talent des équipes de l'EANM Saint-Joseph : les familles des résidents ont pu partager et applaudir leurs proches. Cette *Fashion week* a pris l'allure d'un voyage grâce aux différentes décorations, aux spécialités culinaires et aux danses qui ont plongé les participants dans la culture brésilienne. Chacun a pu admirer le talent des résidents qui ont défilé avec leurs costumes confectionnés par leurs soins, sous les yeux admiratifs du jury. À l'issue de la remise des prix, tous les participants ont pu finir la soirée sur la piste de danse ambiée par un DJ sur fond de samba. Beaucoup de rires, de partage et de bachata pour terminer cette belle soirée.

– **Plateforme handicap Ladoucette**
8 rue Thibault - 93700 Drancy

– **SESSAD L'Escabelle**
60 rue Laénec - 93700 Drancy

– **EANM Saint-Joseph**
– Foyer de Vie - 2 rue Gustave et Martial
Caillebotte - 75020 Paris
– Centre d'accueil de jour -
26 rue Paul Meurice - 75020 Paris

L'organisation du pôle continue, elle aussi, à évoluer. À Saint-Joseph, un nouveau conseil de la vie sociale, commun à tous les services, a été élu à l'été 2024. Parallèlement, une nouvelle équipe de direction, fruit de promotions et de mutations internes, a été mise en place et un comité de pilotage de la qualité a été lancé, dans lequel tous les corps de métier et toutes les équipes sont représentées.

Côté développement, l'unité de répit de Ladoucette a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2024, dans une maison attenante au site principal. Avec une capacité de six places, elle permet l'accueil séquentiel, pour une période pouvant aller jusqu'à quatre-vingt-dix jours, de jeunes sans solution. Répondant à un réel besoin, elle est déjà très bien repérée par tous les acteurs du secteur. Enfin, en partenariat avec l'ARS et l'Éducation nationale, l'établissement a créé cinq places de PIAL renforcé (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé). Par ce dispositif innovant d'appui à la scolarité, des éducateurs spécialisés de la plateforme interviennent au sein des établissements scolaires. ●



*La dynamique festive
s'est élargie.*



Le cap sur la qualité

Tout au long de cette année 2024, les professionnels du pôle Logement accompagné ont été particulièrement impliqués dans la formalisation de projets et, plus généralement, dans le déploiement de la démarche qualité.

La mixité des publics – personnes âgées, personnes handicapées, femmes en difficulté – reste l'un des enjeux forts du pôle.

En mai 2024, le projet stratégique 2024-2029 des Logements à vocation sociale (LVS) et des Foyer d'étudiants et jeunes actifs (FEJA) a été finalisé et validé. Il comporte en particulier une annexe dédiée à la politique tarifaire des LVS, qui vise à formaliser les tarifs pratiqués en fonction des immeubles et des publics cibles. De son côté, l'équipe de Maison

Harmonia – habitat inclusif situé à Levallois et accompagnant des adultes autistes – s'est engagée dans l'écriture du projet de vie sociale et partagée de la maison. Un document établi avec et pour les habitants. Enfin, l'engagement dans la démarche d'amélioration de la qualité des professionnels des Résidences autonomie de Levallois et Neuilly a été souligné lors de l'évaluation conduite par un organisme extérieur en avril et mai 2024. Le pôle maintiendra en 2025 son engagement dans la démarche d'amélioration continue de la qualité avec, en particulier, la révision des programmes d'activités proposés aux personnes accompagnées, la conduite de l'évaluation du service d'aide à domicile, la formalisation du CPOM nouvelle génération, ou encore la finalisation du projet de ses établissements médico sociaux.

Le pôle accorde une importance toute particulière au cadre de vie des personnes accompagnées. En 2024, les établissements ont fait l'objet de nombreux travaux. Au sein des quinze immeubles de LVS et des trois FEJA, plus de deux cents logements ont été remis aux normes (électricité, gaz, ventilation) tandis qu'une quarantaine ont été rafraîchis ou même totalement rénovés. Les toitures des immeubles du 19^e arrondissement de Paris ont été rénovées; tout comme l'immeuble de Vincennes, rénové énergétiquement pour un montant de plus de 4,5 millions d'euros. D'importants travaux de réfection ont par ailleurs été conduits au sein des résidences autonomie, avec en particulier la réfection totale d'une dizaine de logements, la modernisation des espaces boîtes aux lettres et la mise en place d'une nouvelle signalétique.

– Résidence Autonomie Greffulhe

115 rue Chaptal - 92300 Levallois-Perret

– Résidence Autonomie

Marthe-Andrée Lucas

26 boulevard Maillot

92200 Neuilly-sur-Seine

– Accueil de jour La Buissonnière

43 rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie

– Maison Harmonia - Habitat inclusif et SAD

115 rue Chaptal - 92300 Levallois-Perret

– Logements à vocation sociale

12 rue des Feuillantines - 75005 Paris

contact-lvs@philanthropique.asso.fr

– Foyers d'étudiants et jeunes actifs

– Arenberg - 97 rue de Meaux - 75019 Paris

– Feuillantines - 12 rue des Feuillantines -
75005 Paris

– Centre d'Accueil International -

9 rue du Moulin Vert - 75014 Paris

– Marjolin - 37 rue Eugène Carrière -

75018 Paris (ouverture prévisionnelle 2026)

t accompagné

*Concert
de musique
sacrée dans
les Hauts-
de-Seine.*



Depuis novembre 2024, la résidence Greffulhe et la Maison Harmonia (Levallois-Perret – 92) sont engagées dans un projet musical intitulé : « Voyage à travers la musique sacrée ». Ce programme est porté par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine qui s'attache à promouvoir une culture pour tous, plus particulièrement auprès de la jeunesse et des publics

des solidarités. Un premier concert avait lieu en décembre au sein de l'église Sainte-Thérèse de Boulogne-Billancourt autour du *Messie* de Händel. Une vingtaine de résidents, de jeunes en situation de handicap, d'étudiants et de professionnels des établissements, avaient assisté à cette représentation. Des résidents de Greffulhe et des habitants de Maison

Harmonia avaient bénéficié au préalable d'ateliers animés par le directeur du conservatoire de Boulogne-Billancourt sur l'orchestre et les voix et la direction musicale. Un second rendez-vous était ensuite fixé en mars à la Seine Musicale où ont été cette fois mises en lumière les œuvres de Ferrandini, Charpentier et Purcell, interprétées sur des instruments anciens.

En 2025, le pôle logement accompagné poursuivra les travaux d'amélioration de ses bâtiments pour un investissement de près de quatre millions d'euros de travaux, avec l'objectif d'améliorer le confort des résidents et locataires accompagnés au quotidien.

En termes de ressources humaines, cette année 2024 a été assez exceptionnelle, avec le départ en retraite de quatre salariés de la résidence Marthe-Andrée Lucas, après plus de cent cin-

quante ans – au total – à œuvrer au bien-être des résidents. En 2025, il s'agira d'assurer le développement de transversalités au sein du pôle afin de mutualiser des idées, des moyens et des actions. Améliorer la visibilité des établissements et optimiser la dynamique partenariale sont des enjeux forts. Enfin, le pôle Logement accompagné compte développer son activité, en particulier en direction des femmes vulnérables. ●

De projets en projets

Le Pôle d'activité Personnes âgées-Personnes handicapées du Val d'Oise (PA-PH 95) est entièrement regroupé autour de la Résidence Zemgor. Celle-ci intervient dans les domaines de l'hébergement et du domicile avec, en outre, une plateforme de répit et, depuis peu, un centre de ressources territorial. Le Pôle PA-PH 95 constitue ainsi un centre de référence en matière de dépendance, très bien identifié sur son territoire.

L'un des temps forts de l'année à la Résidence Zemgor a été l'évaluation menée du 29 au 31 janvier 2024.

Cette étape importante a été franchie avec excellence par les équipes, qui ont validé l'ensemble des dix-huit critères impératifs, répartis autour de quatre axes prioritaires : le respect des droits des personnes accompagnées, la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse, la prévention et la gestion des situations à risques, et l'organisation de la gestion de crise. La résidence Zemgor a obtenu à cette occasion neuf étoiles sur dix-huit, traduisant les efforts engagés et la qualité de l'accompagnement. La Résidence a aussi passé sans difficulté l'inspection menée conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil départemental du 95, réalisée le 14 octobre 2024.

La Résidence Zemgor a su maintenir une dynamique forte en 2024, en répondant à plusieurs projets structurants dans le cadre des appels à projets lancé par l'ARS.

—CRT: l'établissement a été retenu dans le cadre de l'appel à candidature visant au déploiement d'un centre de ressources territorial (CRT). Ce dispositif innovant vise à améliorer la coordination entre les différents intervenants à domicile, afin de permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible dans de bonnes conditions (voir article page suivante).

—Pasa de nuit: dans le même élan, Zemgor a obtenu l'ouverture d'un Pôle d'activités

et de soins adaptés (Pasa) de nuit. Ce service, expérimental, est destiné à l'accompagnement de personnes souffrant de troubles du comportement nocturne, notamment des épisodes de déambulation, avec une approche non médicamenteuse. Il fonctionnera du lundi au vendredi, de 21 heures à 4 heures, avec une équipe spécialisée. Des activités thérapeutiques y sont proposées afin d'apaiser les troubles des résidents et favoriser leur endormissement. Son ouverture est prévue en septembre 2025. Il pourra accueillir jusqu'à quatorze personnes, pour une file active d'environ trente bénéficiaires.

—Plan d'aide à l'investissement: à la suite d'une reconstruction partielle réalisée entre 2011 et 2015, intégrant des solutions durables, la Résidence Zemgor poursuit sa stratégie d'adaptation et de modernisation dans le cadre de son Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2022-2026. L'objectif est de continuer à améliorer les infrastructures et les services, tout en réduisant son empreinte écologique. Dans ce contexte, le pôle a répondu à un appel à candidature lancé par l'Agence régionale de santé (ARS) en développant un projet structurant axé sur plusieurs aspects clés :

—ouverture vers l'extérieur: pergola bioclimatique, cheminements rénovés, abri à vélos.

—adaptation aux besoins: éclairage Led, plafonds lumineux biodynamiques.

—modernisation: réhabilitation des espaces communs, rénovation du bâtiment D.

La Résidence Zemgor créé son CRT



Les locaux du nouveau CRT de la Résidence Zemgor.

La résidence Zemgor s'est engagée en 2024 dans le déploiement d'un centre de ressources territorial (CRT) à la suite de l'appel à candidatures dans le Val-d'Oise lancé par l'Agence régionale de santé (ARS). L'établissement a conçu un projet visant à diversifier et enrichir son offre de services pour les personnes âgées, en mettant en place une plateforme de prestations adaptées aux besoins et aux parcours des usagers. Ce projet représente une étape clé dans leur accompagnement, en consolidant les dispositifs locaux pour un maintien à domicile coordonné.

Le centre de ressources territorial, ouvert en janvier 2025, favorise le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie. Il répond également aux limites des prises en charge classiques en proposant un meilleur accompagnement, permettant aux personnes concernées de vivre chez elles le plus longtemps possible. Le CRT offre désormais un soutien adapté et personnalisé aux résidents Valoisien. Le triple objectif est d'améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes âgées, de former et fidéliser des professionnels compétents et motivés et d'optimiser l'organisation de l'établissement. Le CRT s'articule avec l'accueil de jour et la plateforme de répit déjà existants. Dix-sept bénéficiaires sont déjà accompagnées dans le cadre de ce nouveau dispositif. Elles seront une trentaine à terme.

—performance énergétique: isolation renforcée, travaux d'étanchéité, optimisation des systèmes de ventilation.

Le projet, d'un montant total de 2 568 000,00 €, bénéficie d'une subvention de 50 % de ce montant, soit 1 284 000,00 €.

Enfin, dans le cadre du dispositif de soutien aux Ehpad en difficulté, des crédits non reconductibles ont été attribués à la Résidence Zemgor, à hauteur de 626 000,00 €. De plus, une allocation de 75 000,00 € a été accordée pour l'aménagement d'une unité de vie protégée, afin d'adapter l'accompagnement des nouveaux résidents qui arrivent de plus en plus souvent avec des troubles à un stade avancé.

Dans le domaine des ressources humaines, l'année 2024 a aussi été marquée par des changements au sein de l'équipe de direction et par une pénurie persistante de personnel soignant et infirmier, phénomène qui touche l'ensemble du secteur médico-social. ●

— Résidence Zemgor

Hébergement & domicile

35, rue du Martray -

95240 Corneilles-en-Parisis

01 34 50 43 50

— Plateforme de Répit Zemgor

81, rue de Saint-Germain -

95240 Corneilles-en-Parisis

Pôle Handicap

Une année sous le signe de l'évaluation

Le Pôle Handicap moteur fait le grand écart au-dessus de Paris avec ses deux Instituts d'Education Motrice (IEM) situés à Bailly, dans les Yvelines, et à Paris dans le 11^e arrondissement. Les deux établissements sont portés par des équipes dynamiques, toujours soucieuses d'améliorer la qualité de l'accompagnement des jeunes qui leur sont confiés. Et pour l'IEM de la Croix-Faubin, le projet de son déménagement reste un objectif central pour les années à venir.

Le fil conducteur des projets du pôle Handicap moteur pour les années à venir réside dans l'optimisation des locaux des deux structures qui le composent : l'IEM le Château de Bailly et l'IEM-MAS La Croix-Faubin. L'objectif est une amélioration de la prise en charge, une réduction des coûts de fonctionnement, l'adaptation à l'évolution de la spécificité des personnes accompagnées et l'opportunité d'accueillir un plus grand nombre de personnes. Dans cette perspective, un déménagement total ou partiel de l'établissement de la Croix Faubin est à l'étude.

L'année 2024 a été également marquée par l'évaluation des deux structures. Les équipes se sont fortement investies dans la préparation de ces évaluations dont les résultats sont très satisfaisants. Il reste toutefois des améliorations à obtenir concernant le dossier unique informatisé.

— IEM Le Château de Bailly

Un projet de rencontres régulières entre le groupe des plus petits du Jardin d'éveil de l'IEM et une crèche municipale a vu le jour en 2024 afin de créer du lien dès le plus jeune âge. Des temps d'échanges intergénérationnels ont pu être mis en place avec des rencontres autour d'activités culinaires entre un groupe d'enfants de l'IEM et des personnes âgées accompagnées au centre d'accueil de Jour de l'Ehpad de Zemgor.

De multiples activités ont été organisées : visite du zoo de Beauval et séjour sur place ; participation aux jeux régionaux de l'avenir à Grigny et aux jeux nationaux de l'avenir à Saint-Brieuc ; séjour multi-sport à Lathus, dans la Vienne, avec initiation à l'équitation, au tir à l'arc, à l'accrobranche...

Toutes les classes de l'unité d'enseignement ont participé à un projet inclusif sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques. Ce projet a été mené en collaboration avec les professeurs de sports adaptés de l'IEM, avec les classes de l'école élémentaire La Pépinière, de deux classes de l'école maternelle Louis-Pasteur de Bailly ainsi qu'une classe de 5^e du collège de la Quintinye à Noisy-le-Roi.

Pendant le stage de rééducation intensive à l'IEM le Château (Bailly).



moteur



Pendant le stage de rééducation intensive à l'IEM le Château (Bailly).

— IEM La Croix Faubin

Durant l'année 2024, l'IEM-MAS La Croix Faubin a poursuivi le déploiement de son projet d'établissement à travers la mise en place d'activités, ateliers, séances thérapeutiques et temps de classe des personnes accompagnées. L'établissement a mis en œuvre :

- **l'organisation** à la MAS d'une matinée spéciale dédiée à la vie affective, relationnelle et sexuelle avec le partenaire Intim'agir et l'intervention d'une personne en situation de handicap venant témoigner de son expérience ;

- **la venue** sur place d'une ferme pédagogique qui a permis de partager un moment de convivialité avec les enfants de l'école maternelle voisine, qui participaient déjà à un atelier choral hebdomadaire ;

- **l'organisation** d'un transfert en Belgique pour participer à une compétition de sport adapté ;

- **des olympiades** favorisant une vie d'établissement entre les unités éducatives grâce à une mise en scène du sport adapté sur la thématique des gaulois contre les romains ;

- **des sorties** au Social Maif club afin de bénéficier de ses actions culturelles ;

- **la poursuite** de l'initiative CAA lab qui construit la dynamique de communication alternative augmentée de l'établissement à travers les signes Makaton, les pictos, les commandes oculaires et tablettes avec appli de communication. ●

Des stages de rééducation intensive à l'IEM de Bailly

En 2024, des stages de rééducation intensive, inspirés de la méthode HABIT-ILE (recommandée par l'HAS), ont été organisés à l'IEM de Bailly. Le but est d'atteindre la phase automatisée d'une tâche motrice. Ce projet a été monté par une équipe multidisciplinaire (ergothérapeutes, kinésithérapeutes, éducateur spécialisé et médecin). Un premier stage a impliqué quatre enfants de l'IEM, encadrés par quatre professionnels durant soixante-dix heures réparties sur deux semaines non consécutives. Les objectifs définis avec les parents et les enfants s'ancraient dans le quotidien. Il s'agissait, par exemple, de réussir à couper avec un couteau, de porter un plateau, de mettre un t-shirt ou encore d'enclencher seul sa ceinture de sécurité. Ils ont été retravaillés au quotidien dans tous les lieux de vie des enfants. Des progrès moteurs persistants dans le temps ont été constatés, accompagnés d'une amélioration nette de l'estime de soi, du langage, de la participation en groupe, de la réalisation de nouveaux gestes... Et surtout une prise de conscience chez les parents des possibilités d'autonomie de leur enfant. Ce stage a été renouvelé auprès de quatre autres enfants de l'IEM en 2025.

— IEM-MAS La Croix-Faubin

- IEM - 1 rue de la Croix Faubin - 75011 Paris
- et 16 avenue Bel-Air - 75012 Paris
- MAS - 12 rue de Rambouillet - 75012 Paris

— Institut d'Éducation Motrice

Le Château de Bailly
2 Grand'rue - 78870 Bailly

Un acteur majeur du handicap

Le Pôle d'activité Personnes âgées-Personnes handicapées de l'Essonne (PA-PH 91) est aujourd'hui l'acteur associatif majeur du handicap dans ce département du sud de l'Île-de-France. Fruit des reprises successives de deux associations, il vise aujourd'hui à poursuivre sa structuration et à construire son projet de pôle. Parmi les projets majeurs pour le pôle : la redynamisation de ses deux ESAT, La Nacelle et Les Jardins de l'Aqueduc.

En 2023, la fondation Serge Dassault s'était rapprochée de la Société Philanthropique, qui reprenait ainsi la gestion de quatre établissements relevant du champ du handicap. En 2024, c'était au tour de l'association des Papillons Blancs de l'Essonne, en lui confiant la gestion de ses

neuf établissements et services, relevant aussi du champ du handicap. Ces établissements sont venus largement renforcer l'implantation de la Société Philanthropique sur le territoire de l'Essonne, représentée jusqu'alors par le seul Ehpad Gutierrez d'Estrada (Brunoy). L'association devient le premier organisme gestionnaire du champ du handicap sur ce département du sud de l'Île-de-France.

Tisser des liens à «Au-delà des Mots / Maux»

«Au-delà des Mots / Maux» est un événement inclusif et intergénérationnel qui s'est déroulé le 6 juin 2024 au stade Louis-Mercier, à Corbeil-Essonnes (91).

Le fil conducteur de cet événement était : «*Plus vite, plus haut, plus fort, ENSEMBLE*». L'objectif principal était de réunir des personnes d'âges et d'horizons différents. Parmi les participants, on trouvait des personnes accompagnées par la Société Philanthropique mais aussi des élèves de plusieurs écoles de l'Essonne. De nombreux ateliers étaient organisés afin de tisser des liens et surtout de s'amuser ensemble. Il y en avait pour tous les goûts : des ateliers sportifs mais aussi des ateliers créatifs et artistiques permettant aux personnes de libérer leur créativité et leurs émotions ou d'apprendre des techniques, comme pour les percussions. La journée s'est clôturée avec une scène musicale qui a été l'occasion de faire découvrir les talents de différents groupes, notamment de la chorale de l'École la Nacelle, du groupe de l'EANM Les 5 sens. Une nouvelle édition aura lieu en 2025.

De même, au cours de l'année 2024, plusieurs extensions ou transformations de places ont vu le jour sur le territoire. Dix places de l'Ehpad Gutierrez d'Estrada ont été transformées en places d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes, renforçant la complémentarité de l'offre associative dans le champ du handicap. Une extension de trois places de la MAS de



On fête aussi la musique à Corbeil-Essonnes.

- **MAS Serge Dassault Corbeil**
1 rue Jean Piastre - 91100 Corbeil-Essonnes
- **EAM & EANM Serge Dassault et SAMSAH Mennecy**
2 boulevard de la Verville -
91540 Mennecy
- **EANM Serge Dassault La Dauphine**
_Foyer d'hébergement et SAIS -
81 - 85 avenue Serge Dassault
91100 Corbeil-Essonnes
_Foyer de vie - 80 rue de la Dauphine
91100 Corbeil-Essonnes
- **IME Les Pampoux - IME**
4 allée des Pampoux - 91210 Draveil
- **SESSAD Les Mazières**
11 rue des Mazières - 91000 Evry
- **ESAT Les Ateliers de la Nacelle**
34 boulevard de l'Yerres - 91000 Evry
_Blanchisserie et Espaces verts -
37 rue du Bois Chaland - 91090 Lisses
- **ESAT Les jardins de l'Aqueduc**
_Site principal : Chemin dit de Corbeil
91750 Chevannes
_Site de Mennecy (Blanchisserie) :
15 rue Paul Cézanne - 91450 Mennecy
- **EANM Les Bordes - Accueil de jour**
2 bis rue de Seine - 91000 Evry
- **EANM L'Horizon - Foyer d'hébergement**
2 rue de Seine - 91000 Evry
- **EANM Coquibus - Foyer d'hébergement et de vie**
Allée de la solidarité - 8 rue de l'école -
91000 Evry
- **EANM Résidence Les 5 sens - Foyer de vie**
2, avenue de la Tour Maury -
91280 Saint-Pierre-du-Perray
- **MAS L'Orée du Bois**
4 route de Corbeil -
91750 Nainvilles-les-Roches
- **Résidence Gutierrez de Estrada et PASA**
28 avenue de Bellevue - 91800 Brunoy

Corbeil-Essonnes a été autorisée par l'Agence régionale de santé dans le cadre du plan Inclus'if 2030, ainsi que la création d'un SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) de trente places, rattaché au site de Mennecy. Ce qui porte à seize le nombre d'établissements et services du pôle PA-PH 91.

L'objectif de cette organisation en pôle est quadruple. Il s'agit d'abord de favoriser l'intégration des nouveaux établissements, de leurs professionnels et des personnes accompagnées dans la culture de la Société Philanthropique, tout en nourrissant l'association de l'expérience et des pratiques portées par ces établissements. Il s'agit également de proposer un accompagnement de proximité aux directions des établissements, centré autour du suivi de l'activité, mais aussi de favoriser les échanges de pratiques et la mutualisation d'outils. À ce titre, des réunions bimestrielles des directeurs du pôle ont été mises en place, tout comme un plan de développement des compétences, avec – majoritairement – des formations transversales pour favoriser l'interconnaissance entre les professionnels.

Il s'agit aussi pour le pôle PA-PH 91 de créer des dynamiques de territoire concernant le parcours des personnes accompagnées et les parcours professionnels. Dès cette année 2024, plusieurs personnes accompagnées ont pu bénéficier de passerelles entre les établissements du pôle, mais également plusieurs professionnels dans le cadre d'une évolution ou d'une promotion. Le but est enfin d'assurer une représentation sur le territoire auprès des pouvoirs publics et des principaux partenaires publics et associatifs afin d'ancrer encore davantage la Société Philanthropique sur ce territoire. C'est à ce titre que l'association a pu signer la charte Romain Jacob, visant à favoriser l'accès aux soins des personnes accompagnées dans le département, mais aussi s'inscrire comme membre de cœur de la communauté 360 du territoire.

Le souhait du pôle PA-PH 91 pour 2025 est de pouvoir construire un projet de pôle qui permettra de décliner les ambitions du Projet associatif 2024-2028 dans le département de l'Essonne. ●

L'Hôpital Goüin poursuit sa transformation

En complémentarité de son activité traditionnelle de soins médicaux et de réadaptation (SMR) spécialisés dans le suivi et traitement des patients avec une pathologie liée à l'alcool, l'hôpital Goüin, situé à Clichy (92), commence à déployer une activité de médecine aigüe polyvalente, davantage tournée vers les patients habitants aux environs de Clichy.



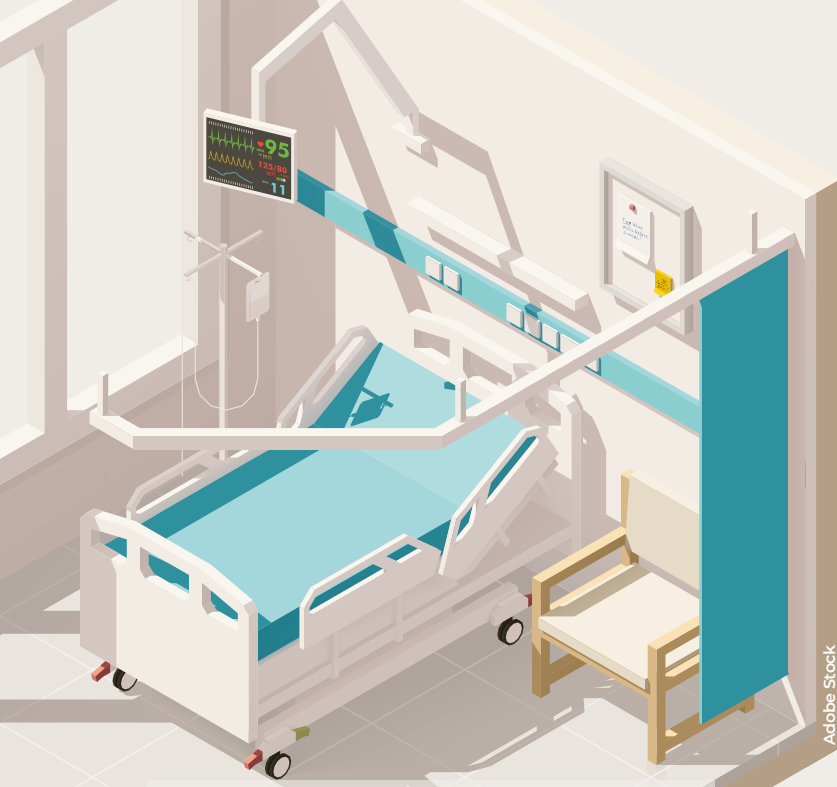
L'espace Zen mobile de l'hôpital.

Le label Hôpital de proximité obtenu en 2023 oriente les axes de développement de l'hôpital. Les réformes du financement des établissements de santé et des autorisations de fonctionner amènent aussi à mieux valoriser la pluridisciplinarité des prises en charges des patients et à pérenniser les spécialités exercées en lien avec les structures partenaires. Ainsi, l'hôpital de jour d'addictologie a ouvert ses portes en 2024. Il propose un programme déployé allant de trois et six mois de consolidation de l'abstinence alcoolique, aussi bien à des patients en fin d'hospitalisation qu'à des personnes adressées par des partenaires spécialisés. La cible de dix patients par séance a été atteinte et même dépassée en 2024.

Par ailleurs, le recrutement d'un médecin chef du service de médecine aigüe polyvalente en octobre 2024 a permis d'ouvrir l'offre de soins de l'hôpital à des patients pris en charge au service des urgences de l'hôpital Beaujon. Ce service de quinze lits a également vocation à éviter les attentes inutiles aux urgences en privilégiant des séjours programmés en lien avec les médecins de ville. Le rapprochement avec les professionnels du centre municipal de santé, implanté dans les locaux de l'hôpital, ainsi qu'avec les libéraux du territoire (Clichy, Asnières...) devraient accélérer cette dynamique de proximité. Enfin, les travaux de rénovation du plateau d'imagerie médicale avec l'installation d'une IRM avant l'été 2025 se poursuivent. Une nouvelle équipe de radiologues a pris ses fonctions dès janvier 2025.



Dans les couloirs de Goüin.



Adobe Stock

— Actualisation du projet d'établissement 2025–2029

La démarche de mise à jour du projet d'établissement a été engagée en janvier 2024, poursuivant les transformations engagées jusqu'à présent et réaffirmant les valeurs de la Société Philanthropique. Les quatre grandes orientations stratégiques validées en 2022 consistent à :

- **affirmer** notre place dans la prise en charge des plus précaires ;
- **enrichir** la prise en charge de premier recours des patients de notre territoire et consolider nos services de spécialités ;
- **faire** de la qualité de vie au travail des collaborateurs un enjeu majeur de la culture de l'établissement ;
- **poursuivre** et ancrer la démarche qualité et gestion des risques dans l'ensemble des domaines pour en faire un véritable outil de management et de performance.

Parmi les principaux axes du projet d'établissement, la priorité est donnée au « mieux travailler ensemble ». Elle s'illustre dans les objectifs suivants :

- **en faisant** de la qualité de vie au travail des collaborateurs un enjeu majeur de la culture de l'établissement ;
- **en conduisant** des travaux de rénovation, modernisation d'espace de travail pour, d'une part, répondre aux projets de développement des activités médicales et, d'autre part, améliorer les conditions de travail des professionnels ;
- **en associant** les représentants des usagers aux démarches liées à l'expérience patients.



Un nouvel espace : l'hôpital de jour

L'Hôpital Goüin a ouvert le 4 mars 2024 son tout nouvel hôpital de jour de médecine. Il a pris place dans des locaux lumineux et modernes, aménagés au rez-de-chaussée de l'hôpital, après six mois de travaux. Ouvert trois jours par semaine, l'hôpital de jour accueille des patients souffrant d'addiction avec comme objectif la consolidation de l'abstinence alcoolique. Cinq à dix patients par jour peuvent participer à un programme comprenant des ateliers thérapeutiques et des entretiens individuels. L'équipe est composée d'un médecin addictologue, d'infirmiers, d'un psychologue, d'un art thérapeute, d'un enseignant en activité physique adaptée, d'un diététicien et d'un socio esthéticien. Une patiente-experte propose aussi des séances d'animation théâtrale. La durée globale de ces programmes peut correspondre à une période de trois ou six mois, réévaluée tout au long du séjour.



Le docteur Anne Borgne et des membres de son équipe à l'hôpital de jour.

— **Hôpital Goüin Établissement de santé et Centre de santé Chagall-Goüin**
2 rue Gaston Paymal - 92110 Clichy

Les résolutions de l'assemblée g

**Seize projets de résolutions sont proposés à
l'approbation de l'assemblée générale du 12 juin 2025.**

—Projet de résolution n° 1

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice 2024 tels qu'ils viennent de lui être présentés.

—Projet de résolution n° 2

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat 2024, un résultat déficitaire de 4954 088,19 €, qui porte exclusivement sur le résultat de l'activité non conventionnée de l'association et du secteur sanitaire, au report à nouveau.

—Projet de résolution n° 3

L'assemblée générale valide le renouvellement pour trois ans du mandat de Marie-Charlotte Bizot.

—Projet de résolution n° 4

L'assemblée générale valide le renouvellement pour trois ans du mandat de Xavier Drago.

—Projet de résolution n° 5

L'assemblée générale valide le renouvellement pour trois ans du mandat de Norbert Gautrin.

—Projet de résolution n° 6

L'assemblée générale valide le renouvellement pour trois ans du mandat de Denis Percheron.

—Projet de résolution n° 7

L'assemblée générale valide le renouvellement pour trois ans du mandat de Luc Richard.

—Projet de résolution n° 8

L'assemblée générale valide le renouvellement pour trois ans du mandat d'Emmanuel de Tarlé.

—Projet de résolution n° 9

L'assemblée générale valide le renouvellement pour trois ans du mandat de Marie-Christine Tarneaud.

—Projet de résolution n° 10

L'assemblée générale approuve l'achat de la maison Aguer (Corbeil-Essonnes-91) pour un montant de 320 000 €.

—Projet de résolution n° 11

L'assemblée générale approuve l'achat du Foyer Vergne (Clichy-sur-Seine-92) pour un montant de 4 000 000 €.

—Projet de résolution n° 12

L'assemblée générale approuve le principe de la vente de la maison de Draveil (91).

—Projet de résolution n° 13

L'assemblée générale approuve le principe de la cession du bâtiment du bureau administratif de Lisses (91).

S générale

—Projet de résolution n° 14

L'assemblée générale approuve le principe de demander au Tribunal judiciaire de Paris l'autorisation d'aliéner les biens et droits immobiliers sis dans la commune de Châteauneuf (Loir-et-Cher), cadastrés :

- parcelle 1 276 pour 62 ca ;
- parcelle 1 278 pour 14 a 67 ca ;
- parcelle 1 279 pour 1 ha 94 a 07 ca ;
- parcelle 1 280 pour 15 a 36 ca ;
- parcelle 1 283 pour 57 ca ;
- parcelle 1 284 pour 84 a 86 ca ;
- parcelle 1 285 pour 8 a 41 ca ;
- parcelle 1 287 pour 54 a 44 ca ;
- parcelle 1 289 pour 1 ha 61 a 57 ca ;
- parcelle 1 291 pour 1 ha 28 a 59 ca ;
- parcelle 1 294 pour 10 a 33 ca ;
- parcelle 1 296 pour 9 a 37 ca ;

et le château qui se trouve sur ces parcelles, ainsi que les caves qui se trouvent sous le domaine du château.

Et les parcelles isolées qui se trouvent dans la commune de Châteauneuf :

- parcelle la Vieillerie ZP70 : 48 a 75 ca anciennement parcelle B662 : 46 a 64 ca ; (parcelle remembrée) ;
- parcelle la Cossaie, ZH 72 : 53 a 39 ca anciennement parcelle A80 : 53 a : (parcelle remembrée) ;
- parcelle F770 : 45 a 50 ca ;

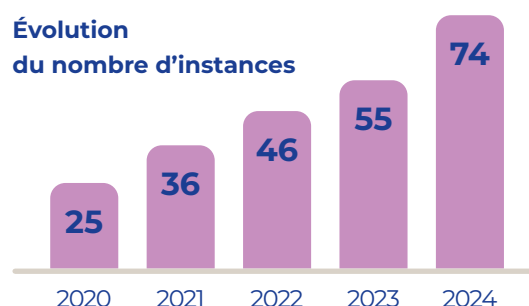
qui lui appartiennent pour avoir été léguées par madame Blanche Deluis-Andral, selon testament et codicilles en date des 14 avril et 8 novembre 1919, 22 juillet 1922, 8 mars et 1^{er} juillet 1923 et 17 novembre 1926.

La participation aux instances associatives

En 2024, les administrateurs et bénévoles de gouvernance de la Société Philanthropique ont consacré environ cinq cents heures à la participation aux différentes instances associatives

- comité d'administration et bureau ;
- commissions financière, ressources humaines, personnes accompagnées, développement...
- conseils de la vie sociale des établissements (soixante-quatorze séances au total dans l'ensemble des établissements).

Évolution
du nombre d'instances



—Projet de résolution n° 15

L'assemblée générale approuve le principe de la cession de la Résidence le Château (Châteauneuf-41).

—Projet de résolution n° 16

L'assemblée générale approuve le renouvellement du mandat du cabinet KPMG SA, représenté par monsieur Erik Boulois en tant que commissaire aux comptes titulaire. Le renouvellement du mandat de commissariat aux comptes porte sur les exercices 2025 à 2030. ●



Inauguration de DU en novembre en présence du ministre Paul Christophe.

Lancement d'un DU : une page s'ouvre

Une nouvelle page s'ouvre pour la Société Philanthropique, avec le lancement du Diplôme Universitaire «Accompagnement des personnes à fragilités multiples» au sein de l'université Paris-Cité. La Société Philanthropique a décidé, pour la première fois, de soutenir une formation destinée aux professionnels des métiers de l'accompagnement.

C'est Paul Christophe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, qui a inauguré ce nouveau Diplôme Universitaire, le 18 novembre, à Paris-Cité (75018) en présence de Xavier Emmanuelli, ancien secrétaire

d'État, et de Louis de Montferrand, président de la Société Philanthropique. L'objectif de ce DU est de permettre à des professionnels du secteur social et médico-social peu ou pas qualifiés, d'accéder aux formations de l'enseignement supérieur, en particulier aux métiers du travail social et médico-social. La formation dure 434 heures de cours magistraux et de travaux dirigés. Cette formation avait d'abord été expérimentée de 2017 à 2020 au sein de l'association Les Transmetteurs, créée par Xavier Emmanuelli¹ et Suzanne Tartière². Elle est aujourd'hui portée par l'université Paris-Cité et placée sous la responsabilité du professeur Steeve Reisberg, directeur de

l'IUT de Paris Pajol.

La Société Philanthropique a souhaité soutenir cette initiative en finançant le cursus universitaire de dix des treize premiers étudiants engagés dans le dispositif. Elle entend ainsi participer à la promotion de ces personnes et apporter une réponse à la pénurie actuelle de professionnels qualifiés dans les établissements sociaux et médico-sociaux. ●

1. Xavier Emmanuelli, co-fondateur de Médecins sans frontières (1971) et fondateur du Samusocial de Paris (1993), a également été secrétaire d'État chargé de l'Action humanitaire d'urgence (1995 à 1997).

2. Suzanne Tartière, médecin, a travaillé au SAMU de Paris à l'Hôpital Necker - Enfants Malades et a été directrice médicale du Samusocial de Paris.

Les directeurs planchent en séminaire

Comme tous les deux ans, l'équipe des directeurs de la Société Philanthropique s'est réunie en septembre 2024 pour trois jours de séminaire. Cette année, c'est La Grande-Motte, dans l'Hérault, qui a accueilli les directeurs d'établissements et ceux du siège en présence de François Labarthe, directeur général, et – invité exceptionnel – de Louis de Montferrand, président de l'association. Il s'agissait de réfléchir collectivement au plan d'actions du projet associatif 2024-2028 qui venait d'être adopté lors de l'assemblée générale de juin 2024. Autres sujets abordés : la note de gouvernance associative et le document unique de délégation. Des temps de travail évidemment ponctués de moments d'échanges informels et de convivialité, en particulier un « *escape game* » dans les rues de La Grande-Motte.

Conception et réalisation :

Samuel Ruchot / Bayard Service. www.bayard-service.com

Photos et illustrations :

Société Philanthropique, sauf mention contraire.

Photo de couverture :

Mas l'Orée-du-Bois (91). Crédit SP/Fleur Mounier





SOCIÉTÉ
PHILANTHROPIQUE

Association depuis 1780

Siège de la Société Philanthropique

15 rue de Bellechasse
75007 Paris
Tél: 01 45 51 54 10
contact@philanthropique.asso.fr

Bureau administratif de Corbeil

81-85 Avenue Serge Dassault
91100 Corbeil-Essonnes
01 69 22 14 00
(rejoint le bureau de Corbeil en septembre 2025)

Bureau administratif de Lisses

3 Avenue du Général de Gaulle
91090 Lisses
01 60 76 97 10

www.societe-philanthropique.fr